

PROGRAMME DE FORMATION

FORMATION MANAD - Mise A Niveau Art Danse - Année 2

Par une formation pratique soutenue et une ouverture vers des savoirs associés à la danse, la formation **Mise à Niveau Art Danse – Année 2**, accompagne des danseurs et danseuses en voie de professionnalisation vers une formation professionnelle du danseur et de la danseuse ou vers la formation diplômante de professeur.e de danse, par un accompagnement à la préparation à l'Examen d'Aptitude Technique (EAT), pré requis pour entrer en formation au D.E.

Directrice pédagogique : Marie VERDEUIL - Référente pédagogique MANAD : Anne-Claire FEYBESSE

Profil du (des) formateur.ice.(s)

- Prénoms, Noms, titres et professions des formateur.ice.s (Voir sur notre site <http://lesstudiosducours.com/>)
- Expérience et compétences en lien avec la formation

Publics Concernés

Danseurs et danseuses amateur.e.s et artistes, qui souhaitent **renforcer leurs acquis techniques et développer leurs connaissances** ; vers une formation professionnelle scénique ou une formation diplômante dans le domaine de l'enseignement de la danse (préparation à l'EAT)

Elèves issus de la formation MANAD 1 admis en cycle supérieur.

Pré requis

Entrée en formation sur audition. L'admission en MANAD 1 ou 2 sera déterminée au moment de l'audition.

L'élève doit être libéré du cursus scolaire obligatoire et avoir une pratique régulière en danse classique ou jazz ou contemporaine. L'élève doit avoir un niveau technique en danse suffisant pour suivre des cours de niveau intermédiaire et avancé (cycles 2 et 3).

Objectifs généraux

- **Formation technique – artistique :**

- Confirmer la construction du danseur et de la danseuse par le renforcement des bases techniques fondamentales
- Connaître et mettre en œuvre les fondamentaux du mouvement dansé
- Savoir conjuguer pratique et analyse fonctionnelle dans le mouvement dansé, au service d'un mouvement juste et animé
- Développer un rapport sensible à la musique et à la musicalité du danseur et de la danseuse
- Expérimenter différents processus de composition chorégraphique
- Être en mesure de composer une variation chorégraphique
- Être en capacité d'apprendre et interpréter des variations de référence pour l'EAT (Cycle2 et Cycle3)
- Interroger les fondements pédagogiques de l'art de la danse

- **Connaissances générales – Culture artistique – Environnement professionnel**

- Étayer ses connaissances en matière de culture générale et artistique
- Découvrir des œuvres de répertoire dans différentes esthétiques
- Détenir des outils pour l'analyse : du mouvement, d'œuvres chorégraphiques et musicales
- Devenir spectateur.ice
- Participer à des projets chorégraphiques sur le territoire
- Être en mesure de s'orienter, grâce à une conscience plus précise des fondements des métiers du danseur et de la danseuse, vers :
Une formation professionnelle supérieure diplômante à orientation pédagogique
Une formation professionnelle à orientation scénique

Durée de la formation et modalités d'organisation

- *Durée de la formation en heures :* Forfait **700 heures** MANAD 2
- *Les dates de réalisation de la formation :* du 11/09/23 au 28/06/24 pour un parcours complet
- *Les horaires de la formation :* 9h/12h30 – 14h/17h
- *Périodes d'interruption :* Toussaint du 28/10 au 05/11, Noël (du 23/12 au 07/01), les vacances d'hiver et de printemps selon planning
- *Le lieu de formation :* Studios du Cours – 76 rue du Rouet – 13008 MARSEILLE

- Organisation :
- Taille du groupe :

Formation sur site, sorties culturelles ponctuelles
12 personnes maximum

1. Objectifs pédagogiques – Compétences visées :

• Formation technique – artistique

Cours quotidiens - Ateliers - Temps de travail personnel encadré - Mise à disposition studios.

Cours

Cours techniques Cycle 2 et 3, en danses classique, jazz et contemporaine, Pratiques somatiques (Pilates, Munz Floor@)

Ateliers

Ateliers techniques : intégration des perceptions au service des acquisitions techniques fondamentales

Ateliers Anatomie en mouvement : anatomie fonctionnelle

Ateliers Formation Musicale : les fondamentaux du discours musical, ; écoutes, analyses et improvisations ; initiation au solfège rythmique, à l'histoire de la musique

Ateliers Chorégraphique : les fondamentaux du mouvement ; Chantiers chorégraphiques – Restitutions scéniques

Ateliers d'improvisation et de composition : processus d'écritures chorégraphiques en solo, en groupe

Projets chorégraphiques : découvrir et participer à une/des créations chorégraphiques collectives (chorégraphe invité, projets participatifs sur le territoire), expérience scénique

Préparation à l'EAT : phases d'admissibilité et d'admission aux épreuves nationales de l'année en cours (cours et stages)

Se reporter au Règlement des études MANAD pour toutes dispositions légales, relatives à l'EAT

Travaux personnels

Mise à disposition studios – Travail en autonomie – Accompagnement personnalisé

Compétences, connaissances, aptitudes évaluées :

Être assidu.e, engagé.e, disponible et curieux.se ; savoir être

Se construire par l'expérience, l'entraînement et l'intégration des bases techniques essentielles pour le mouvement dansé.

- *développer des compétences techniques et artistiques, au service d'un mouvement dansé, juste et animé*

- *explorer les fondamentaux du mouvement dansé (poids, espace, temps)*

- *intégrer les perceptions au service des acquisitions techniques fondamentales ; intégration des savoir faire*

- *connaître les grands systèmes du corps, apprendre le vocabulaire anatomique ; intégration des savoirs*

- *percevoir la musique en dansant ; rendre compte corporellement des éléments constitutifs du discours musical,*

développer la musicalité du mouvement dansé, construire des références en matière d'histoire de la musique

- *approfondir, acquérir des compétences dans l'interprétation, l'improvisation et la composition chorégraphiques*

- *participer et s'engager dans des projets chorégraphiques*

- *assimiler et interpréter des variations de référence (EAT - Cycle 2 et Cycle 3)*

Développer l'autonomie dans les apprentissages

• Connaissances générales - Culture Artistique – Environnement professionnel

Cours méthodologie – Culture chorégraphique – École du spectateur.ice –

Enseignements connexes : méthodologie de l'écrit et de recherche. Expression orale. Concevoir des dossiers

Accompagnement à la rédaction d'un CV, d'une lettre de motivation.

Culture Chorégraphique : cours théoriques et travaux rédactionnels. Temps de travail personnel encadré. École du spectateur.ice

Anatomie fonctionnelle : initiation théorique à la matière

Pédagogie : participation à des mises en situation pédagogiques (formation *Diplôme d'état de professeur de Danse*)

observation et analyse de processus et postures pédagogiques

Travaux personnels

Mise à disposition ressources – Travail en autonomie – Accompagnement personnalisé – Constitution dossier

Compétences, connaissances, aptitudes évaluées :

Être curieux et curieuse, autonome et engagé.e dans l'acquisition des connaissances dans le domaine de la danse

- *s'inscrire dans une démarche de connaissances, de partage et de transmission autour de grands thèmes de l'histoire de la danse, de la musique ou de l'anatomie fonctionnelle*

- *maitriser les outils de recherche documentaire autour de thèmes, ouvrages de référence*

- *connaître des œuvres de répertoire : recherche et analyse d'œuvres de référence*

- *proposer et animer des restitutions sous différentes formes : danse, écrits*

- *connaître son milieu professionnel*

- *rédigé et présenter deux dossiers : culture chorégraphique, musique ou anatomie*

2. Moyens et méthodes pédagogiques

Méthodes et techniques d'animation utilisées pour la transmission :

- cours techniques et ateliers pratiques dispensés par des **formateurs.ice.s diplômé.e.s d'état**, en studios de danse
- cours théoriques et restitutions de travaux
- mises en situation en studios de danse

Formation dispensée au centre de formation : Studios de danse équipés audio ; salle de classe équipée audio et vidéo, bibliothèque et supports audio et vidéo. Matériel de captation vidéo.

Dématérialisation des ressources pédagogiques, emplois du temps...

Fonds documentaire à disposition : livres, CD, DVD et ressources pédagogiques.

Réseau de lieux ressources : École Nationale de Danse de Marseille, Site Picasso Conservatoire Danse et Musique de Martigues, TPM Conservatoire Dpt Danse de Toulon. Bibliothèques Alcazar - Cité de la Musique, Musées

Lieux de production et diffusion arts vivants : KLAP, le ZEF Scène Nationale, le Pavillon noir, GTP ...

3. Modalités d'Évaluations de la formation

De l'équipe pédagogique vers les élèves :

Un bulletin de suivi pédagogique est ouvert pour chaque élève.

En début de formation, une évaluation des connaissances et du niveau technique des stagiaires permet d'apprécier le **positionnement initial**. La progression de l'élève est renseignée tout au long de la formation, par l'ensemble de l'équipe pédagogique.

Des étapes de restitutions / évaluations sont organisées pour chaque fin de période

Pour chaque période, sont organisés des entretiens de bilans individuels :

- auto-évaluation ; positionnement, progression, attendus
- évaluations de l'équipe pédagogique
- préconisations axes de progrès
- évolutions, définition du projet

Des élèves vers les formations :

Une évaluation de la formation par les stagiaires est réalisée en fin d'année mesurant leur satisfaction : organisation, pédagogies, modalités pédagogiques ...

Une attestation de formation est délivrée à l'issue du cursus.

EAT : Examen national régit par le ministère de la culture.

Se reporter au Règlement des études MANAD pour toutes dispositions légales, relatives à l'EAT

Les candidat.e.s ont la responsabilité de leur inscription auprès du centre examinateur dont ils dépendent.

Phases d'admissibilité et d'admission aux épreuves de l'année en cours

phase 1 EAT : admissibilité ; maitrise et interprétation de la variation cycle2, de l'année en cours

Grilles ministérielles - évaluations : construction corporelle, précision de la restitution chorégraphique

phase 2EAT : admission ; maitrise et interprétation de la variation cycle3, de l'année en cours, composition chorégraphique personnelle, improvisation, entretien

Grilles ministérielles - évaluations : construction corporelle, précision de la restitution chorégraphique, maitrise de la composition, interprétation, sens artistique, disponibilité et sens de l'adaptation, capacité d'auto-évaluation, positionnement personnel, attitude générale et expression orale